

Le covoiturage passe à la vitesse supérieure

EN TEMPS RÉEL > Grâce au smartphone et à de nouvelles applications, actuellement en test, on peut repérer le prochain véhicule situé sur sa route et régler le partage des frais directement sur internet.

PAR SÉBASTIEN POMMIER

Comment faciliter les trajets « domicile-travail » de ses salariés, réduire leurs frais de transport, tout en améliorant le travail d'équipe ? Débar-

qué dans les années 1990 en Europe, le covoiturage passe à la vitesse supérieure. Grâce au développement des nouvelles technologies, et notamment au développement des smartphones, ce mode de transport alternatif entre dans une nouvelle dimension : celle du temps réel.

« Plus besoin de s'organiser à l'avance. Au moyen d'une application mobile, gratuite, on peut savoir où est le prochain véhicule sur sa route et régler directement sur internet le partage des frais avec le conducteur », explique Matthieu Jacquot, directeur de Covivo, entreprise spécialisée dans le « covoiturage dynamique » basée à Pompey, en Meurthe-et-Moselle.

Pour tester ce nouveau service, une expérimentation est actuellement menée entre Toul et Nancy. L'objectif est de permettre aux salariés travaillant sur cet axe, notamment dans les zones d'activités, de pouvoir bénéficier d'un autre mode de transport que la voiture individuelle. Avec, à terme, la possibilité de répondre à une autre problématique régionale : les migrations transfrontalières quotidiennes avec le Luxembourg, où transitent près de 100 000 véhicules par jour.

Lutter contre le grignotage du pouvoir d'achat

PHOTO : JEREMY HARDIE/GETTY IMAGES

À l'image de son « ancêtre » l'auto-stop, le covoiturage est avant tout une question de budget. Pour les salariés, l'essence constitue un poste de dépense important, occupant généralement la troisième place derrière l'alimentation et le logement. Une situation qui n'est pas prête de s'infléchir



Avec le covoiturage dynamique, il est possible de trouver un véhicule à partager presque comme un taxi.

tant le cours du pétrole brut, en hausse régulière depuis deux ans, est alimenté par une consommation exponentielle des pays émergents, la Chine en tête. Afin de lutter contre ce grignotage du pouvoir d'achat, et donc du moral des salariés, « l'écomobilité » en général, et le covoiturage en particulier, se déclinent désormais dans une approche hyperlocale, avec son lot d'initiatives et de bon sens, tant économique qu'écologique.

Pourtant, l'idée de partager son véhicule avec des collègues ou de simples inconnus de la route suscite encore une certaine méfiance. Il y a un monde qui sépare l'auto-stoppeur du covoitureur : l'individualisme. « Un peu paresseux, les gens ont du mal à changer leurs habitudes en matière de tra-

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Moyennant environ 500 euros par an, une PME de moins de 100 salariés peut mettre en place facilement (et vite !) une solution externalisée, comprenant l'hébergement et la maintenance, avec le plus souvent une licence serveur et non « au poste ». Les services diffèrent selon les besoins, mais l'offre de base permet en règle générale un accès aux données géographiques, ainsi qu'un module de calcul des réductions d'émissions de carbone.

Chiffres : ADEME

jet domicile-travail», observe Philippe Brethonoux, le patron d'HBO Services, une PME lorraine d'une trentaine de salariés spécialisée dans le transport. Ce chef d'entreprise a eu l'idée d'aménager les emplois du temps de ses salariés afin que ces derniers puissent faire le trajet ensemble.

S'engager dans une démarche environnementale

« Cela fonctionne très bien, J'ai deux livreurs qui habitent à une cinquantaine de kilomètres de l'entreprise et qui viennent travailler en binôme tous les jours. Ils ont développé une vraie complicité, des automatismes. En terme de management, ce travail d'équipe a fait grandir leurs compétences. »

Pas dupe, Philippe Brethonoux sait bien que le covoiturage relève d'abord d'une motivation financière. Mais il croit que c'est aussi au patron d'amorcer la pompe, notamment dans les PME. D'autant plus que la pratique se révèle aussi bénéfique

pour... l'entreprise. Des études, notamment de l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), ont montré que le covoiturage améliore la gestion du stress des salariés et diminue le nombre des accidents de trajet.

« En facilitant l'accessibilité au lieu de travail grâce à une solution alternative aux modes de transports traditionnels, on lutte contre l'absentéisme, problème majeur des TPE », explique Daniel Pusset, directeur associé de 7ème SenS, une société qui édite des solutions de covoiturage pour les entreprises. Il constate également, avec un peu de recul, qu'à moyen terme, c'est un plus pour l'entreprise qui intègre ainsi une démarche environnementale.

« Pour les PME, il n'est pas simple de s'engager dans une démarche de développement durable, précise Daniel Pusset. A l'échelon local, ce type d'actions permet de mieux communiquer en termes d'accessibilité et d'écomobilité. » Alors, pourquoi s'en passer ? ●

Chiffres

8%

C'EST LE TAUX MOYEN D'USAGERS D'UN SERVICE DE COVOITURAGE EN ENTREPRISE,

selon l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). Pourquoi un tel déficit ? Deux raisons principales à cela. Tout d'abord, l'offre de déplacement. Moins il y a d'inscrits au service, moins il y a d'équipage et donc d'itinéraires. Ce qui induit la deuxième raison : la communication. Lors de la mise en place d'un service de covoiturage, suivant la promotion effectuée (affichage, flyers, réunion de présentation, parkings réservés...), le ratio d'inscriptions, et donc d'usagers, varie de 1 à 5 !